

BILAN DE COMPÉTENCES COMPLET – 24 heures

Ce document présente notre offre de bilan de compétences de 24h destinée aux particuliers.



Bilan de compétences

Un parcours en 24h pour revisiter son parcours, apprendre à mieux se connaître, explorer les pistes qui vous ressemblent et rebondir en s'appuyant sur un plan d'action concret.

- Fixer votre objectif : des entretiens pour analyser votre demande et votre parcours
- Collecter des éléments d'aide à la décision : des tests de personnalité et d'intérêts, des recherches documentaires et des enquêtes auprès de professionnels
- Identifier les compétences transférables et celles à mobiliser : un portefeuille de compétences
- Définir un plan d'action : des entretiens et un document de synthèse

1. Présentation de la démarche :

✓ C'est quoi un bilan de compétences ?

Le bilan permet de faire le point sur sa carrière et de préparer son avenir professionnel. Selon l'article L6313-10 du code du travail, il a :

« (...) pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

✓ Public

Le bilan de compétences est un dispositif ouvert à tous. Cette offre est réservée aux particuliers avec un financement individuel.

Dans le cadre de notre engagement éthique et responsable, nous étudions toutes les situations particulières des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation.

✓ Prérequis

Le bilan de compétences ne nécessite aucun pré requis.

✓ Financement

Le bilan de compétences est éligible au CPF mais également aux financements OPCO, plan de formation employeurs et Pôle Emploi.

Ainsi, les salariés et les demandeurs d'emploi peuvent réaliser un bilan de compétences adapté à leur objectif. Cette offre est réservée aux particuliers avec un financement individuel. Si vous deviez solliciter un financement employeur (OPCO ou plan de formation employeurs), nous tenons à votre disposition l'offre dédiée aux tarifs entreprise.

✓ Concrètement comment ça se passe ?

Le bilan de compétences se déroule en 3 phases avec des objectifs précis :

- ✓ **Phase préliminaire : Savoir d'où on part**
- ✓ **Phase d'investigation : Savoir où on veut/peut aller**
- ✓ **Phase de conclusion : Définir les moyens et le plan d'actions pour y parvenir**

Un consultant spécialisé vous accompagne en vous proposant des outils standardisés et fiables à chaque étape. Le contenu des échanges est confidentiel et le consultant est tenu au secret professionnel.

“Comme un révélateur en photographie argentique, nous créons les conditions, proposons les outils pour que vous trouviez vos réponses.”

Une méthode éprouvée, une approche personnalisée pour répondre aux objectifs de chacun !



**Le bon timing, le bon rythme
pour atteindre**

vos objectifs

et gagner en autonomie.



Notre proposition

Avant le démarrage de l'action, un entretien de diagnostic vous est proposé afin de formuler votre demande et de vous informer sur les conditions de déroulement du bilan et les méthodes mises en œuvre. Ensuite, nous vous proposons 8 séances de 3 heures, réparties sur environ 6 semaines, en fonction de vos disponibilités.

Chaque séance est consacrée à un objectif défini.

✓ Phase préliminaire

Après avoir analysé votre demande, nous co analysons votre parcours. Des questionnaires, des inventaires de personnalité et d'intérêts et de motivations professionnels vous seront ensuite proposés afin d'identifier votre profil.

✓ Phase d'investigation

Les résultats de tests vous seront présentés sous une forme adaptée à l'appropriation. Outre, un temps de travail sera dédié à l'élaboration d'un portefeuille de compétences, répertoriant l'ensemble de vos compétences et aptitudes professionnelles. Tous ces éléments permettent de cibler des pistes de recherches. A l'issue d'étapes de documentation et d'enquêtes professionnelles, une analyse partagée des données recueillies conduira à la formulation d'un projet professionnel.

* **Outils utilisés** : MBTI, Process Com ou QE Pro, IRMR 3, Inforizon

✓ Phase de conclusion

Lors de la dernière séance du bilan de compétences, le plan d'action est co construit et un CV conforme au projet est élaboré. A cette occasion, un document de synthèse est proposé, reprenant les différentes étapes du bilan et les résultats d'investigation.

Cette synthèse appartient au bénéficiaire et peut être un outil de communication sur le projet pour en faciliter la mise en œuvre. Le bénéficiaire est seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse, qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.



Vos clés de succès

- ★ **Un contrat : un objectif co construit**
- ★ **L'engagement réciproque**
- ★ **La co-responsabilité**
- ★ **Notre motivation à travailler à vos côtés**

2. Tarif forfaitaire :

Un Bilan de compétences complet :

- 24 heures de travail
- Travail sur votre objectif en capitalisant sur vos ressources
- Passation de tests
- Remise de rapports complets et détaillés de vos inventaires de personnalité et d'intérêts
- Documentation : accès au logiciel Inforizon (1278 fiches métiers)
- Appropriation et Accompagnement à la définition de votre plan d'action
- Entretien de synthèse et remise d'un Document de synthèse

Une séance de suivi, à votre convenance, par téléphone dans les 6 mois qui suivent la fin du bilan.

✓ **Montant total du bilan 2700€ net de taxes**
TVA non applicable - Art. 261.4.4a du CGI

3. Vos interlocuteurs privilégiés



Sandrine Bruas

Psychologue du travail

20 ans d'expérience en tant que consultante en bilan de compétences et en accompagnement à l'orientation professionnelle dans le secteur privé et public.



Géraldine Juvin

Coach certifié #ACC-ICF # MBTI #PROCESS COM®QE Pro®

15 ans d'expérience en stratégie, management et recrutement dans le secteur privé dont 5 ans dans l'accompagnement.





Depuis le 2 mai 2024, les droits inscrits sur le compte personnel de formation ne suffisent plus pour payer une formation, le titulaire doit payer une participation forfaitaire de cent euros.

[Apprentissage et formation professionnelle - Reste à charge obligatoire pour l'achat d'une formation \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)



*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82690293469 auprès du Préfet de Région AURA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
Certifié Qualiopi selon le référentiel national sur la qualité pour les activités « actions de formation et bilan de compétences » sous le numéro 2100539.1*

VT 23/01/2023
V 10/06/2024